|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMR 37/8553/2024 - Honduras - 20 septembre 2024 | | |
| URGENT ACTION |  | UA 085/24 |
| Assassinat d’un défenseur de l’eau | | |
| HONDURAS | | |

Samedi 14 septembre, Juan López, défenseur des droits environnementaux et coordinateur du Comité municipal pour la défense des biens communs et publics (CMDBCP), a été tué alors qu’il sortait du travail. Il était responsable communautaire et religieux dans la paroisse de San Isidro Labrador, dans la municipalité de Tocoa, département de Colón (nord du Honduras). Selon des informations publiques, Juan López a été abattu par une personne non identifiée circulant à moto. Nous demandons aux autorités honduriennes d’ouvrir immédiatement une enquête approfondie et impartiale sur le meurtre de Juan López, ainsi que sur d’autres meurtres et agressions perpétrés contre des personnes défendant le fleuve Guapinol, de s’abstenir d’utiliser le système judiciaire pour les harceler et de leur assurer une protection totale.

Plusieurs communautés, groupes de paysans, paroisses et organisations locales de la municipalité de Tocoa (département de Colón), dans le nord du Honduras, dirigées par le Comité municipal de défense des biens communs et publics (CMDBCP), s’opposent à la concession accordée à la société minière Inversiones Los Pinares dans le parc national Carlos Escaleras (anciennement connu sous le nom de Montaña de Botaderos) depuis 2015.

Le 1er août 2018, des résident·e·s locaux ont établi le «camp Guapinol» pour protester pacifiquement contre la concession minière et l’exploitation du cœur d’une zone protégée où se trouvent les sources d’eau dont ces communautés dépendent pour leur survie. Plusieurs plaintes pénales ont été déposées devant des tribunaux locaux et sont toujours en cours. Les membres du CMDBCP ont été visés par au moins deux procédures pénales depuis 2018 pour avoir défendu les fleuves Guapinol et San Pedro contre l’impact de ce projet minier. Après l’ouverture de ces poursuites, Aly et son frère Reynaldo Domínguez, ainsi que Juan López, Leonel George, Marco Tulio Ramos, Eugenio Esquivel et Adaly Cedillo, ont passé du temps en détention en 2019 avec d’autres défenseur·e·s du fleuve Guapinol.

Ces mêmes procédures ont conduit au maintien injuste en détention de huit défenseurs du fleuve Guapinol pendant plus de deux ans, parce qu’ils avaient défendu pacifiquement le droit à l’eau potable ; cette incarcération a suscité l’indignation de la communauté internationale. Après une analyse rigoureuse, Amnesty International a déterminé que l’enquête présentait de nombreuses lacunes et a déclaré que ces défenseurs étaient des prisonniers d’opinion. À la suite d’un arrêt de la Cour suprême invoquant des atteintes aux droits de la défense, les huit défenseurs du fleuve Guapinol ont été libérés en février 2021. Dans une décision distincte rendue en juin 2022, la Cour suprême a annulé les poursuites pénales également infondées engagées contre Juan López, Leonel George, Reynaldo Domínguez, Marco Tulio Ramos et Adaly Cedillo.

Selon leurs proches, le 7 janvier 2023, alors qu’ils rentraient du travail à mobylette, Aly Magdaleno Domínguez Ramos et Jairo Bonilla Ayala ont été interceptés par des agresseurs armés qui ont tiré sur eux et les ont tués sur place. Aly était le frère de Reynaldo Domínguez. Ces deux hommes, ainsi que Juan López, Leonel George, Marco Tulio Ramos, Eugenio Esquivel et Adaly Cedillo, font partie des 32 personnes qui ont été poursuivies par la société minière Inversiones Los Pinares et l’État hondurien pour avoir défendu le parc national Carlos Escaleras.

Un mois plus tard, le 7 février, les avocats des défenseurs de Guapinol ont reçu une notification les informant que le bureau du procureur de Tocoa avait fait appel en décembre 2022 d’une décision favorable de la Cour suprême de justice annulant les poursuites pénales contre cinq défenseurs de Guapinol : Juan López, Leonel George, Reynaldo Domínguez (frère d’Aly Domínguez), Marco Tulio Ramos et Adaly Cedillo. Un sixième défenseur, Eugenio Esquivel, est cité dans cet appel bien qu’il ne soit pas concerné par l’affaire en question contre la résistance de Guapinol.

Ces cinq dernières années, Amnesty International a dénoncé de nombreux homicides et autres attaques dont ont été victimes des militant·e·s au Honduras, l’un des pays les plus meurtriers au monde pour les défenseur·e·s des droits humains. Le Honduras reste l’un des pays les plus dangereux au monde pour les défenseur·e·s de la terre et de l’environnement. Malgré la gravité des attaques menées contre ces personnes, le Honduras n’a toujours pas signé l’accord d’Escazú, le premier traité sur les droits humains lié à l’environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes, en vertu duquel les États signataires sont tenus de protéger les défenseur·e·s de l’environnement, et qui est entré en vigueur le 22 avril 2021.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **14 novembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **Espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS Au Procureur général | COPIES À |
| Joel Antonio Zelaya Álvarez Attorney General Posta Edificio Lomas Plaza II, Col. Lomas del Guijarro Tegucigalpa, Honduras  **Meilleur moyen d'atteindre la cible:**  **Email:** [**fiscaliageneralhnd@gmail.com**](mailto:fiscaliageneralhnd@gmail.com) **Twitter/X: @MP\_Honduras / @ofchb** | Ambassade de la République du Honduras Avenue de France 23 1202 Genève  Fax: 022 / 710 07 66 E-mail: [mission@hondurasginebra.ch](mailto:mission@hondurasginebra.ch) |
| ⭢ **Modèle de lettre en \*espagnol,** guide **réseaux sociaux** et **cibles supplémentaires** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 085/24** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Joel Antonio Zelaya Álvarez  
Attorney General  
Posta Edificio Lomas Plaza II  
Col. Lomas del Guijarro  
Tegucigalpa  
Honduras

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Procureur général,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde consternation et de ma vive inquiétude quant à la sécurité des défenseur·e·s du fleuve Guapinol à Tocoa. Juan López, défenseur des droits humains, a été assassiné dans la municipalité de Tocoa le 14 septembre 2024**. Ce n’est pas la première fois qu’une personne défendant le fleuve Guapinol est victime d’un homicide. Jairo Bonilla Ayala et Aly Magdaleno Domínguez Ramos ont également été tués le 7 janvier 2023. Les autorités n’ont pas encore identifié tous les responsables présumés de ces meurtres.

Quelques jours plus tard, le 19 septembre, un tribunal local a fait savoir aux avocats des défenseur·e·s du fleuve Guapinol qu’il avait accepté un recours déposé par le ministère public contre la décision finale de non-lieu rendue en 2022 en faveur de cinq défenseurs du fleuve Guapinol, dont Juan López. Cela signifiait que ces personnes pourraient désormais faire l’objet de poursuites pénales pour avoir contesté pacifiquement la légalité d’un projet minier dans le parc national Carlos Escaleras.

Les habitant·e·s de Guapinol et d’autres communes de Tocoa subissent des attaques constantes parce qu’ils contestent, de manière pourtant pacifique, la légalité d’un projet minier dans le parc national Carlos Escaleras ; ces attaques ont notamment entraîné la détention injuste de huit défenseurs de la rivière Guapinol, con-nus sous le nom des «Huit de Guapinol».

**Les autorités responsables de l’enquête sur l’assassinat de Juan López doivent garantir le droit des proches de ce défenseur des droits humains à la justice, à la vérité et à des réparations. Conformément aux normes internationales en matière de droits humains, les autorités doivent envisager la possibilité que le travail de défense des droits humains des victimes ait motivé ces crimes.**

**Je vous demande donc de mener immédiatement une enquête indépendante, approfondie et impartiale afin d’identifier tous les responsables présumés de l’assassinat de ce défenseur. Je vous demande également de veiller à ce que les autorités n’utilisent pas le système judiciaire pour harceler les défenseur·e·s du fleuve Guapinol et qu’elles prennent des mesures immédiates pour leur assurer une protection adéquate et complète.**

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République du Honduras, Avenue de France 23, 1202 Genève

Fax: 022 / 710 07 66, E-mail: mission@hondurasginebra.ch